

Initiatives

L'élève de l'école du Louvre se souvient de ses racines mayennaises

Marie au secours du patrimoine religieux

Marie Bigné, élève de l'école du Louvre, veut trouver des mécènes pour restaurer des chefs d'œuvre de l'art religieux présents dans les églises.

A l'origine de ce projet, un accord signé entre la Sauvegarde de l'Art français et l'école du Louvre Junior conseil, une junior entreprise regroupant 20 étudiants de l'école qui œuvrent pour la préservation du patrimoine artistique français. Cet

accord vise à mettre en place une politique de restauration des œuvres disséminées dans les quelque 55 000 lieux ecclésiastiques de France. Parmi les vingt élèves, Marie Bigné a choisi la Mayenne pour trouver des œuvres de propriété publique à faire restaurer qui

ne font pas l'objet d'un dossier en cours auprès de la Drac. « Nous étions trois à avoir choisi les Pays de la Loire. J'ai choisi la Mayenne où vivent mes grands parents chez lesquels j'ai passé beaucoup de vacances. Ils sont très ouverts à la culture. Mon grand père

habite La Besnerie, une ferme entre Olivet et Port-Brillet où Jean Chouan s'est caché », explique l'élève en 3^e année. Pour effectuer sa sélection, celle-ci s'est faite aider de Nicolas Foisneau, salarié du conservatoire des antiquités et objets d'art, de Joël Poujade, membre de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, d'Yves-Marie Belaud et de Christian Davy. Un premier inventaire lui a permis de trouver plusieurs œuvres intéressantes avec une estimation des travaux à financer qui n'excèdent pas les 50 000 euros. « Les critères retenus sont l'esthétique et l'urgence de la restauration.

Mais il est vrai que la Sauvegarde de l'art français est moins sensible à l'art populaire ». Et de rappeler que les mécènes peuvent bénéficier d'exonération allant jusqu'à

66% du montant des travaux. « Mais le but est aussi de sensibiliser la population à ce projet et de

Sensibiliser les gens à ce riche patrimoine local

mettre en valeur l'existence d'un riche patrimoine », poursuit l'élève qui promet de les faire connaître dans la presse et sur Internet. Un site, en cours de constitution, va permettre au public de voter pour les projets. Le dossier a été envoyé au Conservatoire régional des monuments historiques qui jugera de la pertinence de la restauration. Avec comme échéance pour trouver des mécènes le mois de juillet. Une occasion de plus pour Marie Bigné de s'attacher à notre département. Elle qui vient de postuler pour travailler comme guide du patrimoine cet été à Laval.

Emmanuel Blois



Marie Bigné, étudiante en 3^e année de l'école du Louvre découvre avec admiration le patrimoine de la Mayenne, ici dans l'église de Saulges.

Repères

• **Les œuvres retenues.** Les vitraux signés Alleaume de l'église de Saint Julien-des-Eglantiers (montant 50 000 euros), deux statues en terre cuite du XVII^e de l'église de Saulges représentant saint Cénére et sainte Agathe (10 000 euros par statue), une autre représentant sainte Anne dans l'église de Blandouet (3 000 euros), des panneaux de peintures murales de Vaiges entre XII^e et XIII^e (10 000 euros par panneau) et un superbe tableau de l'Annonciation, daté de 1638 de l'église de Beaumont-Pied-de-Bœuf (10 000 euros).

• **Seule junior entreprise dans le secteur culturel.** La junior entreprise de l'école du Louvre est une association loi 1901 à but non lucratif basée à l'école du Louvre. Fonctionnant sur le modèle des Junior-Entreprises® existant dans les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, elle est la seule structure de ce type spécialisée dans le secteur culturel. Composée uniquement d'étudiants et forte des enseignements dispensés dans son établissement, elle propose des prestations de service de qualité aux entreprises et institutions du monde de la Culture et du Patrimoine.